



Chaque année,
10 INCENDIES DE FORÊT
sont causés par des
VÉHICULES TOUT-TERRAIN



NE STATIONNEZ PAS
un VTT dans les broussailles

NE FUMEZ PAS
en marchant ou en vous
déplaçant en VTT



AYEZ TOUJOURS
un extincteur de 1 kg,
classe ABC avec vous



NETTOYEZ
les parties chaudes du VTT



DEMEUREZ dans les sentiers aménagés à
cette fin lorsque le danger d'incendie est élevé

De plus, pour des raisons écologiques,
NE CIRCULEZ PAS le long des berges,
dans les plans d'eau et les milieux humides



Les amas de matière organique qui adhèrent aux parties chaudes du moteur d'un VTT, s'assèchent au contact de sa chaleur et peuvent s'enflammer et causer un début d'incendie en tombant dans les broussailles sèches. Il est donc essentiel de s'assurer d'avoir un véhicule hors route en bon ordre et de le nettoyer après chaque sortie. Il est particulièrement important de vérifier le bon état du pot d'échappement du véhicule et de le nettoyer en dégageant toutes les matières végétales et de la boue pour éviter une combustion.



**ENSEMBLE,
PROTÉGEONS LA FORÊT!**